



Consumer and
Corporate Affairs
Canada

Consommation
et Corporations
Canada

Legal Metrology

Métrieologie Légale

(D R A F T)
T - 135

Approval No. d'approbation

Ottawa

1981-12-02

NOTICE OF APPROVAL – AVIS D'APPROBATION

Approbation accordée à:

Approval granted to:

Landis & Gyr Division of Montel Inc.
5250, rue Ferrier
Montréal (Québec)

L. K. Waclawik, P. Eng.

Chef
Division de l'électricité et du gaz
Direction de la métrologie légale
Immeuble des normes
Avenue Holland
Ottawa, Ontario
K1A 0C9

Chief
Electricity and Gas Division
Legal Metrology Branch
Standards Building
Holland Avenue
Ottawa, Ontario
K1A 0C9

DÉPHASEUR LAPOIS & GYR TYPE 2 TE 19

Tension d'entrée	120 V
Tension de sortie	120 V
Rapport des tensions d'entrée et de sortie	1:1
Précision nominale à 60 Hz	0.6W*
Catégorie d'isolation	1.2 kV
Séquence de phase	1-2-3--(A-B-C)
Déphasage nominal	Déphasage (retard) de 90° **
Utilisation	Circuit triphasé à 3 fils destiné à convertir un wattheuremètre (ou wattmètre) à deux éléments en varheuremètre (ou varmètre)

Description

Le déphaseur de type 2 TE 19 est constitué de deux autotransformateurs de tension disposés de façon que lorsqu'ils sont correctement accouplés en triangle dans un circuit triphasé à trois fils, à équilibre symétrique, dont la séquence de phase est 1-2-3 (soit A-B-C), deux tensions en quadrature permettent de convertir le wattmètre ou wattheuremètre à 2 éléments en varmètre ou varheuremètre.

Les deux transformateurs sont encastrés dans un même boîtier de compteur muni d'une plaque à bornes.

*Les deux sorties sont soumises simultanément à une même charge.

**Lorsque la séquence de phase est 1-2-3 et que les tensions du circuit ont la même amplitude, la tension 4-5 est déphasée de 90° par rapport à 1-2 et la tension 6-7 est déphasée de 90° par rapport à 3-2.